Comité de Direction
District Meurthe-et-Moselle de Football

Réunion plénière du lundi 03 juillet 2023 à 18 h 30 à Villers-Lès-Nancy

Présidence de M. Yann LEROY

Membres présents
Mmes GERARD Nathalie et SONTOT Noëlle
MM. BAZZO Jean-Pierre, BIANCALANI Maurice, BOUCHON Jean-Pierre, CANDAT Michel, DAUPLET Jean-Luc, DI BENEDETTO Vito, GOSTNER Dany, GROSJEAN Frédéric, LANGKUST Olivier, LEGGERI Gauthier, URIET Daniel, VALSAQUE Bernard et VAUTRIN Franck

Assistent
M. LECOANET Didier (Président commission gestion des championnats)
M. MOUREAUX Jérémy (CTR)
M. LESAGE Mathieu (directeur)

Membres et invités excusés
Mme GOUNOT Laurence
MM. BRIKAT Hamza, CHAIB Malik, KLEIN Joël et RIBAULT Cédric
M. GEMMRICH Albert (Président LGEF)
M. KEFF Michel et THIRIET Jean-Marie (Président d'honneur)

Yann LEROY, Président, ouvre la séance à 18 h 30 en souhaitant la bienvenue à tous et en remerciant Didier LECOANET, président de la commission des compétitions, pour sa présence.

Informations générales du Président

Décès

Yann LEROY fait part du décès de René PANIGHINI (dirigeant du F.C. Lunéville et ancien membre et président de commissions du district) et présente ses sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux proches.

Il souhaite par ailleurs un bon rétablissement à Joël KLEIN (vice-président).

Informations générales

- Président par intérim depuis janvier, Philippe DIALLO a été élu Président de la F.F.F. jusqu'à fin 2024 lors de l'Assemblée Fédérale qui s'est tenue le samedi 10 juin 2023 à Paris
- L'Assemblée Générale de la Ligue s'est déroulée samedi 24 juin à Villers-Lès-Nancy avec comme principal sujet la « sortie de l'Alsace » en présence du Président de la F.F.F. Ce dernier a évoqué, à ce sujet, un processus démocratique qui passera par les feux verts des AG du District d'Alsace, puis de la LGEF avant d'être soumis ou non à l'assemblée de la F.F.F. A noter que le budget prévisionnel a été adopté à plus de 66 %.
- Olivier STUDER a démissionné de son poste de directeur général de la Ligue fin juin. Une décision sera prise prochainement sur l'organisation à mettre en place suite à son départ.
- Notre District aura le plaisir d'accueillir, au mois de mai 2024, le prochain séminaire du secteur 3 de l'ANDPF regroupant la Ligue du Grand Est et la Ligue de Bourgogne Franche Comté.
- Notre territoire aura l'honneur de recevoir l'Equipe de France Espoirs, le jeudi 07 septembre 2023 pour un match amical contre le Danemark au stade Marcel Picot à Nancy. Notre District sera sollicité pour aider à la bonne organisation de l'évènement.

Compétitions

Didier LECOANET présente aux membres les mouvements à l'issue de cette saison 2022-2023 chez les seniors.

Concernant les mouvements de la catégorie seniors D2 vers la catégorie seniors D1, le comité de direction reprend les éléments avancés par la commission de gestion des championnats :

Considérant qu'une équipe ne peut accéder à la division supérieure qu'à la condition que le club soit en règle avec les dispositions du statut régional et districal de l'arbitrage, des Règlements Généraux du District en matière de terrains et d'installations sportives et des Règlements Généraux de la Ligue et du District en matière d'équipes de jeunes,

Considérant les articles 5.1.1. et 5.1.2. des règlements généraux du District dont voici les extraits :

Article 5.1 – Les terrains 5.1.1.

Obligation de terrain : Pour pouvoir disputer le championnat dans la division pour laquelle ils sont qualifiés ou accéder à la division supérieure, ou pour pouvoir disputer les coupes du District, ou encore, pour les nouveaux clubs, s'engager dans le championnat ou en coupe seniors, les clubs doivent disposer de terrains et d'installations conformes au règlement fédéral des terrains.

5.1.2. Contrôle et classification des terrains :

[…]

b) Classification Un club postulant à une division supérieure doit répondre au minimum aux exigences de la catégorie à laquelle il accède.

Considérant que la catégorie seniors D1 requiert des installations classées T5,

Considérant que le club de Montauville possède des installations étant classées T6 jusqu'au 21/07/2027,

En application des règlements, le comité de direction décide de ne pas valider l'accession de l'équipe de Montauville A.J.S.E 1 en D1.

Tenant compte de cette décision, les autres mouvements sont validés par le comité de direction et seront publiés rapidement sur le site internet du district.

En raison des incertitudes liées aux engagements, la composition des groupes seniors et jeunes sera étudiée lors de la prochaine réunion du bureau.

Le comité de direction valide également le calendrier général prévisionnel des compétitions seniors et vétérans pour la saison 2023-2024 ainsi que l'organigramme prévisionnel. Ces documents seront portés également à la connaissance des clubs sur notre site internet.

Yann LEROY tient à féliciter la commission et particulièrement Didier LECOANET pour l'ensemble du travail réalisé.

Finances

Solde des clubs

Mathieu LESAGE fait le point sur les règlements des soldes des clubs. Suite à un premier mail d'informations envoyé fin juin, différents mails de rappels seront envoyés régulièrement d'ici mi-août afin d'inciter les clubs à se mettre en règle le plus rapidement possible.

Aides aux clubs

Le comité de direction valide la liste des aides aux clubs pour cette saison 2022-2023 pour un montant total approchant les 30 000 euros (à noter que ce montant total ne tient pas compte des aides supplémentaires octroyées par notre District dans le cadre des formations des arbitres et des éducateurs). Un courrier sera envoyé à chaque club leur précisant le montant de l'aide attribuée. Yann LEROY remercie la Ligue pour son apport de 10 000 euros dans cette opération.

Suite au succès de l'opération avec de nombreux dossiers reçus encore sur cette saison 2022-2023, il est envisagé de poursuivre ces aides sur la saison à venir avec cependant des critères qui seront différents et à définir. L'enveloppe restera également à déterminer et tiendra compte de l'opération « mini buts » que souhaite mettre en place la F.F.F.

Des informations complémentaires seront portées à la connaissance des clubs au début de la saison 2023-2024.

Aides Sections Sportives Scolaires

Le comité de direction donne son accord pour une aide de 200 euros par cycle et décide de doubler cette aide pour les nouvelles sections.

Activités techniques : bilan de la saison 2022-2023

Pôle formation

- CFF1 complet à Velaine en Haye (juin 2023) : **9 stagiaires**
- 114 attestations délivrées pour un module
- Quelques formations annulées

Pôle détection / sélection

Détection U15 / U18 Futsal

- Mise en place de deux tours de détection et d'une finale districale
- Deux joueurs retenus en sélection régionale U15 : Anthony HENRY et Mattéo CESARONE (REHON CSP)
- Deux joueurs retenus en sélection régionale U18 : Rayan SOUIRI (PAGNY) et Charles THIRION (JARVILLE)

Détection U15

- Mise en place d'un tour de détection sur deux sites (60 joueurs vus) et d'une finale districale
- Une sélection départementale mise en place : un CPS et 2 matchs amicaux (Moselle + Vosges)

- Deux joueurs en sélection régionale U15 : Jimmy TROUSSELARD (DOMBASLE) et Isaac ARTHAUD (COS VILLERS)

Détection U14

- Mise en place d'un tour de détection sur trois sites (90 joueurs vus) et d'une finale districale
- Un joueur en sélection régionale U14 : Tex TECASSALA (JARVILLE)

Détection U13

- Un tour de détection sur trois sites (120 joueurs vus)
- Quatre CPS plein-air et deux CPS Futsal mis en place
- Douze joueurs suivi en CPS territoire Lorrain
- Trois joueurs issus des clubs amateurs au stage probatoire Pôle espoir : EVEILLARD Charly / LUX Mathias (AKDMI) et LEBRESNE Mathias (ESVT)
- Une entrée au pôle : LUX Mathias

Détection U12

- Un tour de détection sur trois sites (90 joueurs vus)
- Deux CPS plein-air et deux CPS Futsal mis en place

Détection U14F / U15F

- Une finale de détection départementale
- Plusieurs CPS plein-air et Futsal mis en place
- Une sélection départementale mise en place avec matchs amicaux
- Quatre joueuses en sélection régionale U14F
- Une joueuse en sélection régionale U15F
- Deux entrées au pôle Espoir STRASBOURG : Zélie MATHELIN (AKDMI) et Eda SOMNEZ (ASNL)

Détection U12F / U13F

- Plusieurs CPS plein-air et Futsal mis en place
- Deux sélections départementales mises en place avec tournois
- Quatre joueuses suivies sur les CPS LGEF : Hanna TOUHAMI (St Max), Noémy JACQUET (CSP Réhon), Maelle BERSWEILLER (VOFC), Ava BASTIEN et Lya POTTIER (ASNL)

Pôle Sections Sportives Scolaires

- Onze SSS ont été proposées pour le label FFF
- Une nouvelle SSS en 22/23 (Neuves Maisons), pas de labellisation la 1ère année,
- Deux SSS ont été mises en sommeil en cours de l'année et n'ont pas répondu à nos obligations de suivi (convention / opération fédérale) : Homécourt et Jarny donc non labellisables
- Une SSS qui n'a pas été mise en sommeil mais qui a eu des problèmes d'intervenant technique + non-retour de convention et opération fédérale : Jarville donc non labellisable
- Plusieurs rassemblements ont été mis en place :
    - Rassemblement plein-air 4e 3e en octobre
    - Rassemblements futsal 6e 5e en décembre
    - Rassemblement plein-air 6e 5e en mai
- Ouverture pour 23/24 : Valcourt à Toul

Pôle DAP

- Journée de noël : 120 équipes U7 – 215 équipes U9
- Journée à Picot, mai 23 : 100 équipes U9 (100 % de présence)
- JND le 3 juin : plusieurs équipes absentes en U7 et en U9

Ressources Humaines

Yann LEROY tient tout d'abord à remercier l'ensemble des salariés pour le travail effectué tout au long de la saison et notamment lors du week-end à Picot qui fut une véritable réussite pour une première édition.

A la demande de Yann LEROY, la Ligue du Grand Est mettra à disposition de notre District, un assistant technique à temps plein sur une durée de dix mois à compter de mi-août afin de compenser les absences de Jérémy MOUREAUX liées à ses missions fédérales.

Comme pour les saisons précédentes, plusieurs services civiques seront recrutés à partir d'octobre sur différentes missions : PEF, foot à l'école, arbitrage…

Des stagiaires viendront également épauler notre agent de développement tout au long de la saison essentiellement sur le domaine de la communication.

Mouvements dans les commissions

Le comité de direction valide les différents mouvements proposés ci-dessous :

- Nominations de Nabil BELAID et Maryan KOSTREZEWA (commission foot diversifié)
- Arrêt de Jean-Marie THIRIET au sein de la commission foot féminin
- Arrêts de Marc ADAM et Olivier GUERMANN au sein de la commission citoyenneté
- Arrêts de Jacques et Jocelyne GRAND des différentes commissions

Yann LEROY tient à remercier l'ensemble des membres qui vont quitter leur fonction pour leur engagement et leur investissement au sein de notre district. Il souhaite, par ailleurs, la bienvenue aux nouveaux membres.

Le comité de direction remercie Ezaki MANCHETTE pour l'intérêt porté à notre District mais indique que les commissions visées ne nécessitent pas de renfort dans l'immédiat.

Le fichier à jour des commissions sera transmis à Hong Duc NGUYEN afin qu'il effectue les procédures habituelles (mise à jour de foot 2000, du site internet, activation des nouvelles adresses mails, courriers de remerciements et de nomination…).

Divers

Le comité de direction valide les différents labels :

- Clubs de jeunes :
  - Bayon Roville : Espoir
  - Dombasle : Excellence
- Clubs féminins
  - Bayon Roville : Bronze
  - Lunéville FC : Argent

Le Président prend note du courrier de M. Pascal JACQUEMARD et indique qu'une réponse lui sera apportée prochainement.

Les membres donnent leur accord pour intégrer les équipes qui évoluent dans les compétitions interdistricts dans les coupes districales U15 et U18. Les équipes U14 et U16 pourront également participer aux coupes districales, respectivement U15 et U18, mais avec quelques contraintes : pour les U14 les équipes devront comporter uniquement des licenciés U14 et au maximum trois U13 alors que les équipes U16 devront aligner uniquement des licenciés U16.

Suite au courriel reçu du club d'Haroué Benney et après accord du club de Richardménil, il est décidé d'autoriser l'équipe en entente Haroué Benney-Tantonville à évoluer en U15 D1 sous réserve que cette dernière en ait gagné le droit sportivement.

Yann LEROY apporte différentes réponses aux questions posées par Jean-Pierre BOUCHON.

Suite aux deux courriers reçus du club de Blamont, le comité de direction décide :

- De donner son accord pour que l'équipe U15 puisse évoluer en entente avec le club d'Avricourt et pratiquer dans le championnat Mosellan, sous réserve de l'accord du District de Moselle
- Que l'équipe seniors 2 du club devra s'engager dans les compétitions au sein du District Meurthe-et-Moselle, si elle souhaite continuer à pratiquer, et ce même si les membres du comité de direction peuvent comprendre les problématiques de déplacements liées au secteur géographique

La prochaine réunion du bureau du CD est fixée en août 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Yann LEROY remercie l'ensemble des membres pour leur présence et lève la séance.

Yann LEROY, Président **Mathieu LESAGE, secrétaire de séance**